

LES DÉCISIONS en période de transition

EN BREF

En date du 25 mai 2020, la Commission scolaire du Val-des-Cerfs, sous la présidence de M. Eric Racine, directeur général, a :

AUTORISÉ la Commission scolaire du Val-des-Cerfs à adhérer au regroupement d'achats pour *l'inspection et entretien préventif des systèmes de protection d'alarme incendie et de DAR* avec Collecto – Dossier #SAR460-2020 volet DAR (dispositif anti-refoulement) dès le 1^{er} octobre 2020 pour une durée de trente-trois (33) mois et de deux (2) possibilités de renouvellement d'une (1) année chacune du 1^{er} juillet 2023 au 30 juin 2024 et du 1^{er} juillet 2024 au 30 juin 2025. Le montant estimé total de cet engagement est de 4 750 \$ avant taxes soit, un montant approximatif de 1 000 \$ avant taxes par année ;

AUTORISÉ la Commission scolaire du Val-des-Cerfs à adhérer au regroupement d'achats pour *l'inspection et entretien préventif des systèmes de protection d'alarme incendie et de DAR* avec Collecto – Dossier #SAR460-2020 volet système d'extinction manuelle incendie dès le 1^{er} juillet 2021 pour une durée de deux (2) ans et de deux (2) possibilités de renouvellement d'une (1) année chacune du 1^{er} juillet 2023 au 30 juin 2024 et du 1^{er} juillet 2024 au 30 juin 2025. Le montant estimé total de cet engagement est de 20 000 \$ avant taxes soit, un montant approximatif de 5 000 \$ avant taxes par année ;

AUTORISÉ la Commission scolaire du Val-des-Cerfs à adhérer au regroupement d'achats pour *l'inspection et entretien préventif des systèmes de protection d'alarme incendie et de DAR* avec Collecto – Dossier #SAR460-2020 volet système d'alarme incendie dès le 1^{er} mars 2022 pour une durée de seize (16) mois et de deux (2) possibilités de renouvellement d'une (1) année chacune du 1^{er} juillet 2023 au 30 juin 2024 et du 1^{er} juillet 2024 au 30 juin 2025. Le montant estimé total de cet engagement est de 444 000 \$ avant taxes soit, un montant approximatif de 133 200 \$ avant taxes par année ;

PROCÉDÉ au non-renouvellement d'enseignants pour surplus de personnel à compter du 1^{er} juillet 2020, conformément aux listes déposées ;

OCTROYÉ le contrat au plus bas soumissionnaire admissible et conforme, soit l'entreprise Athena Construction inc., de la ville de Dunham, pour Le réaménagement du monte-personne à l'école de la Clé-des-Champs, au montant de 579 949 \$ avant taxes ;

MODIFIÉ les calendriers de l'enseignement préscolaire, primaire et secondaire 2019-2020 et a décrété la journée du 5 juin 2020 en une journée de classe.

[Consultez la version intégrale des résolutions.](#)